

Séance extraordinaire du 1^{er} mai 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le mercredi premier mai deux mille dix-neuf à neuf heures quarante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin (partiellement).

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-05-45

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 1^{er} mai 2019.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif prend son siège.

Les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau et Janet Jones quittent leur siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau et Janet Jones reprennent leur siège.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège.

CE-2019-05-46

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 avril 2019.

CE-2019-05-47**Nomination d'une adjointe administrative à la Direction de la vie communautaire**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-036](#)

Il est résolu de nommer madame Nancy Michaud au poste cadre d'adjointe administrative, classe 2, échelon 4, à la Direction de la vie communautaire, et ce, à compter du lundi 13 mai 2019.

CE-2019-05-48**Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et Règlement modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-036](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-036. Ce règlement a pour objet de retirer du Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire toute mention relative à l'article 29.3 de la *Loi sur les cités et villes*;
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de retirer du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 toute mention relative à l'article 29.3 de la *Loi sur les cités et villes*, de mettre à jour le nom de ministères, de remplacer l'appellation « programme de carte d'approvisionnement » par « programme de cartes d'achat », et de déléguer au comité exécutif le pouvoir d'exercer les fonctions qui sont dévolues au dirigeant d'un organisme municipal en vertu de la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, et ce, afin qu'il puisse les déléguer au directeur général.

Sous réserve de l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99, il est également résolu d'accepter en principe d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif, tel qu'il est annexé à la cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de mettre à jour le nom d'un ministère, d'ajouter la direction du génie, de remplacer l'appellation « programme de carte d'approvisionnement » par « programme de cartes d'achat », de permettre aux fonctionnaires du service de la trésorerie affectés au traitement des factures de modifier un contrat et de déléguer au directeur général le pouvoir d'exercer les fonctions qui sont dévolues au dirigeant d'un organisme municipal en vertu de la *Loi sur l'autorité des marchés publics*.

CE-2019-05-49**Aide financière à Rues principales Saint-Romuald inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-105-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 5 500 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-50**Aide financière à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Chaudière-Appalaches**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-110](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Chaudière-Appalaches, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-51**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Réseau québécois de développement social**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-115](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice du Réseau québécois de développement social, les 16 et 17 mai 2019 à Trois-Rivières, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-05-52**Aide financière à La maison des aînés de Lévis inc.**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-117](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à La maison des aînés de Lévis inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-53**Aide financière à Le cercle de fermières Breakeyville**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-118](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 600 \$ à Le cercle de fermières Breakeyville, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-54**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Club rotary St-Nicolas Chutes-de-la-Chaudière et aide financière à cet organisme**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-122-R-1](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones, Amélie Landry et tout autre membre intéressé à participer à l'activité

organisée au bénéfice du Club rotary St-Nicolas Chutes-de-la-Chaudière, le 26 avril 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 300 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-55

Aide financière à l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2019-123](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-56

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice du Tourisme Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision GRE-2019-124](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice du Tourisme Chaudière-Appalaches, le 2 mai 2019 à Thetford Mines, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-05-57

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de l'École de musique Jésus-Marie et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision GRE-2019-126](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Janet Jones, Karine Laflamme, Amélie Landry, Fleur Paradis et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de l'École de musique Jésus-Marie, le 30 mai 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 1 600 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-58

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation école Marcelle-Mallet et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision GRE-2019-127](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Janet Jones et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation école Marcelle-Mallet, le 7 mai 2019 à

Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Il est également résolu d'accorder une aide financière de 50 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-59

Aide financière à la Fondation pour l'éducation à l'école Pointe-Lévy [Document d'aide à la décision GRE-2019-128](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ à la Fondation pour l'éducation à l'école Pointe-Lévy, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-60

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de L'adoberge Chaudière-Appalaches [Document d'aide à la décision GRE-2019-130](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser le membre du conseil de la Ville Karine Laflamme et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de L'adoberge Chaudière-Appalaches, le 25 avril 2019 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-05-61

Aide financière à L'association féminine d'éducation et d'action sociale [Document d'aide à la décision GRE-2019-131](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à L'association féminine d'éducation et d'action sociale, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-62

Aide financière à Breakeyville en fête! [Document d'aide à la décision GRE-2019-132](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 4 000 \$ à Breakeyville en fête!, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-63

Aide financière à Club fadoq St-Jean-Chrysostome [Document d'aide à la décision GRE-2019-133](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Club fadoq St-Jean-Chrysostome, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-05-64**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les arts et la Ville**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-140](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les arts et la Ville, du 5 au 6 juin 2019 à Vaudreuil-Dorion, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-05-65**Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019**

[Document d'aide à la décision GRE-2019-141](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2019-05-66**Financement la dépense additionnelle relative au projet de chantier vert afin de démanteler de façon responsable l'usine Gilmour**

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-003-R-1](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative au projet de chantier vert afin de démanteler de façon responsable l'usine Gilmour au montant supplémentaire maximal de 109 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

CE-2019-05-67**Financement de la dépense relative au déplacement de câblage et à l'enlèvement de poteau du côté nord de la rue Saint-Joseph (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision GEN-2019-047](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au déplacement de câblage et à l'enlèvement de poteau du côté nord de la rue Saint-Joseph (secteur Lévis), à proximité du parc régional de la Pointe-de la Martinière, au montant de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

CE-2019-05-68

Convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants à intervenir avec Hydro-Québec, Bell et Vidéotron ltée et engagements de la Ville (travaux de prolongement de la rue Saint-Omer, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure la convention d'enfouissement des réseaux de distribution câblés existants à intervenir avec Hydro-Québec, Bell et Vidéotron ltée, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2019-046, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'accepter les clauses et conditions du rapport d'étude d'avant-projet d'Hydro-Québec, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
- de poursuivre en phase de réalisation des travaux;
- de s'engager à payer le montant de la contribution présentée dans le rapport d'avant-projet présenté en annexe à cette fiche de prise de décision, laquelle sera ajustée selon les coûts réels des travaux civils;
- de s'engager à rembourser les frais engagés si la Ville abandonne le projet;

le tout conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement RV-2019-19-16 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt.

CE-2019-05-69

Financement de la dépense relative à des travaux correctifs du pavé uni de la côte du Passage (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-059](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à des travaux correctifs du pavé uni de la côte du Passage (secteur Lévis) au montant maximal de 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58

CE-2019-05-70

Cession de servitude d'empiètement sur une partie du lot 3 021 256 du cadastre du Québec (rue Saint-Dominique, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-022](#)

Il est résolu de céder une servitude réelle et perpétuelle d'empiètement sur une partie du lot 3 021 256 du cadastre du Québec, d'une superficie de 7,6 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-022, en faveur du lot 3 021 466 de ce cadastre, au prix de 760 \$, plus taxes si applicables, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par les propriétaires du fonds dominant et aux autres conditions énoncées à cette fiche de prise de décision, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à l'établissement de cette servitude.

CE-2019-05-71**Aide financière au Comptoir alimentaire le Grenier et financement afférent**
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière au montant indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-017, pour les années 2019, 2020 et 2021, telle qu'elle est indiquée à cette fiche de prise de décision, au Comptoir alimentaire le Grenier, pour le maintien et l'amélioration de ses activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l'aide financière pour l'année 2019 au montant maximal indiqué à cette fiche de prise de décision, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2019-05-72**Modification de sièges à la Commission consultative de développement social et communautaire**
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'abolir le siège de *représentant ou représentante de la Commission scolaire des navigateurs* de la Commission consultative de développement social et communautaire;
 - de créer deux sièges de *représentantes ou représentants du secteur de l'éducation*;
 - de nommer madame Lucie Laflamme, vice-rectrice au campus de Lévis et à la planification à l'Université du Québec à Rimouski, à titre de représentante du secteur de l'éducation à cette commission;
 - de nommer madame Pascale Pellerin, directrice des Services éducatifs de la Commission scolaire, à titre de représentante du secteur de l'éducation à cette commission;
 - d'ajouter un siège de *représentante ou représentant du secteur de l'emploi* à cette commission;
 - de nommer monsieur Yvan Nadeau, directeur du Centre local d'emploi du Littoral, de Sainte-Croix et de Saint-Lazare, à titre de représentant du secteur de l'emploi à cette commission.
-

CE-2019-05-73**Adoption du Règlement RV-2019-18-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones C2402 et C2406 à même les zones C2401 et C2403, boulevard Guillaume-Couture et chemin des Îles, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-100](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2019-18-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-29.

CE-2019-05-74

Adoption du Règlement RV-2019-18-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C300 dans la zone C2776, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-110](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2019-18-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-28.

CE-2019-05-75

Adoption du Règlement RV-2019-18-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C400 Débit d'essence, zone C2595, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-112](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2019-18-80 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-31.

CE-2019-05-76

Adoption du Règlement RV-2019-18-81 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H2510, H2514 et H2529, abrogation de dispositions spécifiques visant à interdire certaines constructions à moins qu'elles n'aient été autorisées par le conseil de l'arrondissement dans les zones H2505 et H2507 et ajout d'une telle disposition spécifique dans la zone H2510 ainsi qu'ajout d'usages dans les zones H2495 et H2502)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-113](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2019-18-81 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-02-30.

CE-2019-05-77

Dépôt du rapport de la réunion de la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 25 mars 2019
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-115](#)

Le rapport de la réunion de la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 25 mars 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-05-78

Dépôt du rapport de l'assemblée publique de consultation de la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 26 mars 2019

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-116](#)

Le rapport de l'assemblée publique de consultation de la Commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 26 mars 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-05-79

Acquisition du lot 2 434 485 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2019-031-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accepter l'offre de vente du lot 2 434 485 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 57,60 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-031-R-1, d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette offre, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville;
 - de financer cette dépense et les frais inhérents à celle-ci, au montant maximal de 13 100 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.
-

CE-2019-05-80

Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision DEV-2019-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de 9290-2477 Québec inc. d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-034, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 9290-2477 Québec inc., et d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2019-05-81

Règlement sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains

industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels

[Document d'aide à la décision DEV-2019-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-035. Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 5 000 000 \$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels déterminés au schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville et d'affecter à cette réserve les sommes du fonds général provenant d'une partie du prix de vente des immeubles industriels municipaux.

CE-2019-05-82**Attribution du contrat pour la location de divers véhicules pour les années 2019, 2020 et 2021**

[Document d'aide à la décision APP-2019-049](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location de divers véhicules pour les années 2019, 2020 et 2021 (appel d'offres 2019-50-24), pour le lot 2, à Location Sauvageau inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 401 598 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-05-83**Attribution du contrat pour la fourniture de béton bitumineux pour la période printanière et estivale pour une durée de trois ans**

[Document d'aide à la décision APP-2019-050](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de béton bitumineux pour la période printanière et estivale pour une durée de trois ans (appel d'offres 2019-50-22), pour le regroupement des lots 1 et 2, à Les entreprises Lévisiennes inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 769 887,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-05-84**Attribution du contrat pour le réaménagement de la salle Norbert-Brousseau et de décréter ces travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2019-053](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le réaménagement de la salle Norbert-Brousseau (appel d'offres 2019-50-31), à Gabriel Miller inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 213 581 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-05-85**Nomination d'un coordonnateur aux équipements récréatifs du Service des équipements récréatifs de la Direction de la vie communautaire**[Document d'aide à la décision GCH-2019-032](#)

Il est résolu de nommer monsieur Stéphane Bissonnette au poste cadre de coordonnateur aux équipements récréatifs, classe 4, échelon 2, du Service des équipements récréatifs de la Direction de la vie communautaire, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis, et ce, à compter du 15 juillet 2019.

CE-2019-05-86**Dépôt des listes de certains contrats au 31 janvier 2019**[Document d'aide à la décision APP-2019-047](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 janvier 2019, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} au 31 janvier 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 31 janvier 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 31 janvier 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2019-05-87**Dépôt des listes de certains contrats au 28 février 2019**[Document d'aide à la décision APP-2019-051](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 28 février 2019, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 28 février 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 28 février 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 28 février 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2019-05-88

Modification de la résolution CE-2019-05-37 « Vente d'une partie du lot 2 288 501 du cadastre du Québec (terrain situé au 595, route des Rivières, secteur Saint-Nicolas) »

[Document d'aide à la décision BP-2019-012](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-05-37 « Vente d'une partie du lot 2 288 501 du cadastre du Québec (terrain situé au 595, route des Rivières, secteur Saint-Nicolas) » par le remplacement, dans le titre et à l'alinéa, du numéro de fiche de prise de décision « BP-2019-010 » par le numéro « BP-2019-012 ».

CE-2019-05-89

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 45.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
